



Refus de mise en chômage partiel

Par **delle90**, le **17/01/2013** à **18:49**

Bonjour,

Je suis placé en chômage partiel (ma société a signée une convention APLD) depuis plusieurs mois. J'ai voulu poser ma démission puisque j'ai trouvé un nouvel emploi, mais ma RH m'a proposée de refuser la mise en chômage partiel, et donc d'être licencié, ce qui me permettrait de bénéficier de l'indemnité de licenciement, de l'indemnité de préavis,...

D'après ce que j'ai pu consulter sur différents sites, le fait de refuser le chômage partiel, nous mettrait en faute grave, donc aucunes indemnités.

Pourriez vous me dire ce qui est vrai ?

Merci d'avance